



Nom	Représentant(e)
Aizel Zine Eddine (1re année)	Parents
Etchessahar Manuel (2e année)	Parents
Gariépy André (2e année)	Parents
Hubert Vincent (1re année)	Parents
Lehoux Louise (1re année)	Parents
Luly Marie-Hélène (1 ^{re} année)	Parents
Normandin Caroline (2 ^e année)	Parents et représentante au Comité parents CSDM
Yacoubi Fatiha (2 ^e année)	Parents
Benaziz Asma	Communauté
Mahtali Saida	Personnel enseignant
Savignac Richard	Personnel enseignant
Lauzon Nancy	Personnel enseignant
Smith Francine	Personnel enseignant
Perreault Isabelle	Personnel professionnel
Lapointe Line	Personnel de soutien administratif
Isteitiyeh Mona-Mae 502	Élèves
Invités	
Bachir Ahmed	Gestionnaire administratif
Ion Cristina	Élève
Étaient absents	
Al-Shami Yahya	Élèves
Kendall Kate	Personnel enseignant

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée débute à 19h10, le quorum est confirmé.

1.1 Mot de bienvenue

Présentation de monsieur Dion, nouveau directeur de l'école Saint-Luc. Un tour de table est fait pour que chaque membre se présente.

2. Adoption de l'ordre du jour

Une discussion a eu lieu entourant l'élaboration de l'ordre du jour. On souhaite uniformiser le format et que l'ordre des points soit respecté d'une rencontre à l'autre. On rappelle également que la présidente doit recevoir de chaque membre, les points qu'il souhaite voir à l'ordre du jour et mentionner la durée. Cette façon de faire évitera des débordements de temps.

Réaménagement de l'ordre du jour présenté. Les questions du public ont été reportées au point 8.

Adoption avec les réaménagements

Proposé : Caroline Normandin

Secondé : Richard Savignac

3. Adoption du compte rendu du 13 novembre 2019

Proposé : Isabelle Perreault

Secondé : Nancy Lauzon

4. Mot de la présidente

La présidente souhaite la bienvenue à M. Dion.

5. Mot du directeur

Le directeur parle de son attachement à l'école Saint-Luc et le bonheur de s'y retrouver à nouveau dans un nouveau mandat. Le défi est grand, mais se sait capable de le relever. Parmi ses missions, la première est de changer la perception négative de l'école, faisant référence aux sorties dans les journaux qui, selon lui, ne représentent pas le vrai visage de Saint-Luc. Pour ce faire, des visites des CÉ de nos écoles bassin ont débuté et se continueront durant les prochaines semaines.

Il a souligné aussi l'importance d'un projet éducatif parlant et porteur.

Même si l'école est en bonne position en ce qui a trait aux résultats scolaires, aucun effort ne sera ménagé pour la réussite et le dépassement de nos élèves.

La direction mettra l'emphase dans les prochaines semaines sur l'amélioration de la communication aux parents. Les parents se sentiront plus et mieux informés par différents moyens. De plus, l'idée d'un journal mensuel, destiné aux parents, cogite!!

Il y a aussi rappel de l'importance d'un climat harmonieux, respectueux et ayant un but commun : nos élèves.

6. Suivis

Compte rendu du mois d'avril. Toujours en attente d'information.

7. Élève :

Les élèves nous informent que pour la Saint-Valentin, des roses seront vendues, des gâteaux et du popcorn. L'argent amassé servira à un projet qui devrait se dérouler à la fin avril. Ils nous donneront les détails lors des prochaines rencontres.

Un voyage à l'Assemblée nationale est prévu pour les 4^e et 5^e secondaires. Les détails suivront plus tard.

Ils ont aussi fait mention d'un projet intéressant, en lien avec les ateliers organisés par la psychoéducatrice, qui se veulent des midis de discussion au cours desquels, les élèves peuvent parler des sujets qui les préoccupent, le tout sans jugement.

8. Travaux du Conseil – Dossiers à adopter ou à approuver

8.1 Sorties éducatives & récréatives – pièce jointe

Le 18 février, les groupes d'accueil 49 et 79 seront en répétition générale à La Maison Théâtre dans le cadre du spectacle "Ceux qui n'existent pas". Le lendemain, le 19 février, ils seront en spectacle pour des représentations devant public. Les élèves auront l'opportunité de côtoyer une troupe de théâtre professionnelle, la compagnie Dynamo Théâtre.

Demande au CÉ : 18 février : Les répétitions seront de 11h à 17h
Les élèves se rendraient à l'école pour 10 h compte tenu de l'horaire qui se terminera à 17h.

Le 19 février : rendez-vous à l'école à 8h30 et départ pour La Maison théâtre. Retour à 15h30.

Accepté à l'unanimité

8.2 Grilles-matières 2020-2021

Ce point est reporté à prochaine réunion.

8.3 Opération de consultation sur les critères de répartition des ressources - Rapport DG-01-416-A

La Commission scolaire s'est engagée dans un processus de révision des critères de répartition des ressources entre les écoles régulières des ordres d'enseignement primaire et secondaire. Dans le cadre de cette révision, comme il se doit, la CSDM entame une période de consultation qui s'étendra jusqu'au 6 mars 2020.

Les CÉ de tous les établissements ont été invités à remplir le questionnaire électronique qui a été préparé aux fins de consultation.

Comme demandé, le questionnaire a été rempli et envoyé, avec les commentaires estimés nécessaires par l'assemblée.

Durée pour compléter cette opération : 1h15.

8.4 Situation du plomb dans l'eau

Des tests ont été faits, mais les résultats ne sont pas encore connus. Dès que nous les recevrons, les membres du CÉ en seront informés.

8.5 Financement pour les activités parascolaires :

Il s'agit d'un nouveau budget, reçu en cours d'année et qui sera dépensé à 90%, en respectant les balises imposées par cette mesure.

Le budget est de :	153 000.00 \$
Dépenses prévues à la fin d'année :	138 000.00 \$
Solde prévu à la fin d'année est :	15 000.00 \$.

8.6 Situation de l'édifice Prud'Homme

Cette discussion est reportée au prochain CÉ.

9. Informations variées

9.1 Rencontre de parents et 2e bulletin

On souhaite revenir à la formule que l'enseignant reste dans son local. La direction comprend la position des enseignants de désirer rester dans leur classe pour recevoir les parents.

9.2 Projet éducatif

La direction sera en rencontre le 12 février avec un conseiller pédagogique de la CSDM afin de bénéficier d'une expertise qui nous servira pour la production de notre projet éducatif. Une consultation est aussi prévue auprès du personnel. La direction insiste sur le fait que nous devons concevoir un projet qui est porteur et qui nous ressemble. La direction précise également que la rencontre avec le conseiller pédagogique n'est pas dans le but qu'il fasse notre projet éducatif, mais nous donner des pistes pour aider à sa conception.

On demande s'il serait possible que ce conseiller pédagogique vienne lors d'une rencontre du conseil d'établissement pour informer l'assemblée afin d'être mieux

ouillé pour la rédaction de notre projet. Des informations seront prises pour la faisabilité de cette demande.

On fait aussi un retour sur le très faible nombre de répondants qui n'était pas concluant. On aimerait que le sondage soit refait, en s'y préparant mieux pour qu'il y ait une meilleure participation.

En résumé, il y a unanimité sur le fait qu'il faille que tous les efforts soient déployés pour que ce projet aboutisse, avant la fin de l'année et qu'il soit représentatif et porteur.

9.3 Loi 40

Une lettre reçue du Directeur général de la CSDM, mentionne que tous les services aux élèves seront maintenus. Nous verrons au cours des prochaines semaines les retombées de cette loi.

9.4 Autres programmes

On demande si Saint-Luc a de l'ouverture pour d'autres programmes. La direction a de l'ouverture, mais beaucoup de facteurs sont à considérer comme par exemple : l'espace.

9.5 Exposcience

Cette année, cette activité ne sera pas à l'agenda, mais le but est qu'elle revienne l'an prochain. Beaucoup de facteurs sont à évaluer dont l'énorme tâche pour la réalisation de ce projet. La direction va en consulter l'équipe-école et évaluer les différentes avenues pour arriver à sa réalisation. La direction souligne que les principaux intéressés doivent être consultés.

Suggestion que cette activité soit aux deux ans. La direction mentionne que toutes les avenues seront regardées.

9.6 Budget

Le gestionnaire administratif était présent pour répondre aux différentes questions des parents concernant le budget

Grâce à une gestion rigoureuse, en juin, le déficit de 84 000.00\$ devrait être résorbé. L'école est en bonne position financière. Cependant, nous sommes à la merci d'imprévus par exemple : congé maladie.

Dû à la présence du gestionnaire administratif, tout au long de la rencontre, les parents ont eu des réponses sur différents aspects financiers. Tous ont apprécié sa présence.

9 Questions du public

10.1 Vocation édifice Prud'Homme

Point reporté au prochain CÉ

11 Prochaine rencontre

20 février 2020 à 19h

12 Levée de la séance

10h15

Fatiha Yacoubi
Présidente

Éric Dion
Directeur